



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 22 juin 2026 Délibération n° 2026-26

Objet de la délibération : Délégués ARNIA

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Véronique ILLIG

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 46 titulaires (et 46 suppléants)

Nombre de membres présents : 34 présents dont 32 votants

Date de convocation : 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux juin à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Annie DUPUIS, Mathieu CHARTIER (Montbardois) ; Raphaël VEJUX, Marc CHEVILLON, Patrick KIMBERG, Jean-François Michel, Philippe CHATILLON, Michel ROIGNOT, Paul ROBINAT, Yves GOBERT, Stéphane MERMET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Sylvain COURAULT, Marie-Christine LENOIR, Guy MONIN, Isabelle MARMORAT (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Quentin GUENOT, Marie Andrée COQUILLE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Eric LIENIEWSKA-CHOQUET, Valéry LOISIER, Nabila NICOLLE, Virginie LEPRINCE-POISSON, Murielle JOUSSET (Saulieu-Morvan) ; Véronique ILLIG, Bertrand GUILLOT-MARCHAL, Sylviane BAULOT, Catherine SADON, Virginie TARDIT, Béatrice PINGUET, Jean-Michel PÉTRÉAU (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Didier KOCH, Alain BECARD, Aurélio RIBEIRO, Eric SIMON (Montbardois) ; Jean-Marc MARCHAL (ouche-et-Montagne) ; Jean-Marc RIGAUD, Yvon FIORUCCI (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Benjamin LEROUX, Jean-Benoît SIGROS, Pierre POILLON, Marie Andrée COQUILLE, Patrice DORMENIL (Pays d'Arnay-Liernais) ; Cyril BRULÉ, Frédéric DRAPPIER, Didier PASQUET (Saulieu-Morvan) ; Martine EAP-DUPIN, Noëlle BÉNO, Patricia NORE RENOT, Véronique LAMAS, Pascal NICOLLE (Terres d'Auxois).

L'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence artificielle (ARNIa) de Bourgogne-Franche-Comté, créée par la Région et l'État, a pour missions principales de :

- **Accompagner les territoires** dans leur transition numérique (déploiement des infrastructures, inclusion numérique, cybersécurité) ;
- **Soutenir l'innovation** via des appels à projets (IA, smart territoires, données publiques) ;
- **Coordonner les acteurs publics et privés** pour harmoniser les politiques numériques régionales ;
- **Former et sensibiliser** les élus, agents et citoyens aux enjeux du numérique (RGPD, accessibilité, sobriété numérique).

Dans ce cadre, la représentation du PETR du Pays Auxois Morvan au sein de l'ARNIa BFC permet de :

- **Porter les spécificités du territoire** (zones rurales, besoins des EPCI membres) ;
- **Bénéficier des dispositifs d'accompagnement** (subventions, expertises) ;
- **Contribuer aux orientations stratégiques** de l'agence.

Le Président rappelle que, conformément aux statuts PETR du Pays Auxois Morvan et aux dispositions de l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil syndical de désigner les représentants du PETR auprès des organismes extérieurs, notamment l'ARNIa BFC.

Il propose au Comité syndical de procéder à cette désignation pour la mandature 2026-2032, en nommant un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Considérant la délibération n° 2011-36 du 28 octobre 2011 autorisant l'adhésion du PETR du Pays Auxois Morvan au GIP ARNIa BFC (anciennement e-Bourgogne puis Territoire Numérique),

Considérant que les candidatures sont les suivantes :

- Délégué titulaire : Mme Florence DELARUE
- Délégué suppléant : M. Raphaël VEJUX

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 32

Contre :

Abstentions :

1) Désigne Mme Florence DELARUE pour représenter le PETR du Pays de l'Auxois Morvan au sein de l'assemblée générale du GIP ARNIa BFC, et M. Raphaël VEJUX en tant que suppléant.

Pour extrait certifié conforme,

M. Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial Rural
du Pays Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Madame la Préfète de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfète de la Côte-d'Or,